

Soutien financier aux initiatives touristiques au Bas-Saint-Laurent Renouvellement du programme POPIR

Rivière-du-Loup, le 21 janvier 2026 – Tourisme Bas-Saint-Laurent lance une nouvelle mouture de son Programme d'optimisation de partenariats et d'initiatives régionales (POPIR). Exclusivement destinée aux membres de Tourisme Bas-Saint-Laurent, cette aide financière non remboursable peut atteindre jusqu'à **50 %** des coûts admissibles pour un maximum pouvant aller jusqu'à **10 000 \$** selon la catégorie. Les organisations, entreprises, entités municipales, communautés et nations autochtones de la région sont invitées à déposer un projet dès maintenant dans l'une des quatre catégories.

« Le POPIR est un levier financier souple et agile qui nous permet de soutenir des initiatives qui ont un impact sur l'animation du milieu et la bonification de notre offre touristique. Depuis 2022, Tourisme Bas-Saint-Laurent a soutenu 67 projets grâce au POPIR. La somme totale accordée jusqu'à maintenant est de 375 953 \$ et a généré des investissements totaux de 4 245 723 \$. Ces sommes s'ajoutent à celles qui sont investies dans le cadre de l'EPRTNT (l'Entente de partenariat régional et de transformation numérique en tourisme, un programme en collaboration avec le ministère du Tourisme).

- Pierre Levesque, président-directeur général de Tourisme Bas-Saint-Laurent

Le POPIR vise à optimiser et à soutenir de nouvelles initiatives touristiques durables à fort potentiel afin de poursuivre le développement et la structuration de la destination du Bas-Saint-Laurent. Le programme est un levier qui appuie financièrement des projets grâce à une intervention rapide en collaboration avec d'autres partenaires du milieu.

En nouveauté!

- **POPIR Festif, haute saison :** les événements se déroulant en saison estivale, soit entre le 24 juin et la fête du Travail, devront dorénavant déposer leur demande dans le cadre d'un appel de projets entre le 1^{er} février et le 20 mars 2026.
- Le maximum de l'aide financière accordée passe de 5 000 \$ à **10 000 \$** pour certaines catégories du POPIR.

Les catégories

POPIR - Attraits

Projets en lien avec la consolidation, l'implantation, l'expansion ou la modernisation d'un attrait, d'un équipement, d'une activité, d'un sentier ou de services touristiques.

POPIR Festif - haute saison

Festivals et événements touristiques jugés pertinents sur le plan régional, se déroulant entre le 24 juin et la fête du Travail.

POPIR Festif – basse saison

Festivals et événements touristiques jugés pertinents sur le plan régional, se déroulant pendant les saisons intermédiaires ou la saison hivernale, soit pour la période après la fête du Travail et avant le 24 juin.

POPIR - Mise en marché

Projets d’élaboration d’un plan de commercialisation touristique réalisé par un professionnel, mise en place ou refonte d’un site Web pour améliorer l’expérience client, intégration au site Web d’un volet transactionnel.

Comment déposer un projet?

Les projets de la catégorie POPIR Festif - haute saison pour les événements se déroulant en saison estivale, soit entre le 24 juin et la fête du Travail, devront dorénavant déposer leur demande dans le cadre d’un appel de projets entre le 1^{er} février et le 20 mars 2026. Les projets des autres catégories peuvent être déposés en continu.

Pour consulter les modalités du programme et télécharger le formulaire, consultez la page <https://www.atrbsl.ca/fr/aides-financieres/popir/>. Si vous avez besoin d’un accompagnement pour compléter la demande, il est possible de prendre rendez-vous avec un conseiller ou une conseillère de l’équipe développement de Tourisme Bas-Saint-Laurent par téléphone : 418 867-1272 ou par courriel : programmes@bassaintlaurent.ca.

À propos

Tourisme Bas-Saint-Laurent a pour mission de promouvoir le Bas-Saint-Laurent et développer une offre touristique durable afin de permettre une expérience visiteur de qualité. Ses mandats consistent à assumer un leadership rassembleur, à promouvoir le Bas-Saint-Laurent et à développer l’offre touristique. Le tourisme représente un secteur essentiel de l’économie de la région avec 500 entreprises, 5 900 emplois, plus de 438 M\$ en dépenses touristiques annuellement. Tourisme Bas-Saint-Laurent bénéficie du soutien du ministère du Tourisme.

- 30 -

Source et demandes d’entrevues :

Caroline Chassé, directrice des relations publiques, Tourisme Bas-Saint-Laurent
418 867-1272 # 100 corporatif@bassaintlaurent.ca